



# COMITE DE COORDINATION

## CGT DU GROUPE EXXONMOBIL



Le 25 novembre 2010

### **MENACE DE LICENCIEMENT SUR LE SECRÉTAIRE DU SYNDICAT CGT Port-Jérôme**

Mardi 16 novembre, Laurent Delaunay, secrétaire du syndicat et Délégué syndical central CGT, était convoqué à Paris la Défense pour un entretien préalable à licenciement.

**Les accusations de la direction :** Suite à une enquête concernant les frais de 149 repas sur une durée d'un an, de mai 2009 à avril 2010, Laurent Delaunay aurait fourni 11 justificatifs « falsifiés », établissant des « évidences de fraude », suivant les termes de la direction. Sur ces déplacements (reconnus par la direction) pour réunions sur Paris, ces 11 fiches ne peuvent correspondre aux repas réellement pris car les modèles de fiches n'avaient plus cours à l'époque.

Sur ce, la direction veut licencier Laurent Delaunay.



**Les réponses de l'intéressé :** Les frais déclarés correspondent à des frais réels, aucun euro n'a été ni détourné, ni accumulé. Il ne s'agit ni plus ni moins qu'un problème de fiches, fournies à la place d'une « déclaration sur l'honneur » comme quoi j'ai bien mangé pour la somme déclarée. Je suis prêt à faire cette déclaration par écrit.

**Si Laurent Delaunay a commis une erreur, est-ce pour cela que la direction décide, des mois après les faits, de l'envoyer au chômage après 26 ans de carrière exemplaire, dont plus de 15 ans de militantisme continu au service des salariés ?**

La CGT, soutenant à 100% notre délégué syndical central, est certaine de son intégrité morale qui est exemplaire. Il n'y a ni vol, ni enrichissement personnel, la direction l'a admis lors de l'entretien préalable. Le préjudice pour l'entreprise est nul. Il n'y a ni

fraude, ni falsification. Alors : Combien d'enquêtes de ce type ont eu lieu ? Quel est le but recherché ? D'autant que le compte-rendu de l'entretien préalable est uniquement à charge.

**La CGT est obligée de conclure qu'il s'agit d'un règlement de comptes politique.** Pour cela par contre, les mobiles ne manquent pas ! Car l'activité syndicale que mène la CGT sur la plateforme PJG, comme au niveau national, est grandement emmenée par Laurent Delaunay, secrétaire du syndicat. De plus, il a eu l'insolence de faire condamner ExxonMobil pour discrimination syndicale, au terme d'une bataille juridique de 6 ans. Enfin, il a surtout été récemment l'un des artisans de la plus grande grève à Gravenchon depuis 40 ans, pour défendre la retraite à 60 ans et les préretraites postés.

#### **VOILA LES VERITABLES MOTIFS DE CETTE REPRÉSAILLE !**

Dans ces circonstances, attaquer le premier responsable de la CGT de la raffinerie, c'est attaquer les salariés dans leur droit de se défendre, de se faire entendre, de gagner sur leurs revendications.

C'est le moment où jamais de montrer à cette direction rétrograde et revancharde qu'ils ne peuvent pas décider, depuis leur bureau parisien ou américain, de congédier votre délégué CGT comme on le faisait au 19<sup>e</sup> siècle.

Le Comité d'établissement sera consulté sur le licenciement de Laurent Delaunay **lundi 29 novembre** en début d'après-midi. La CGT appelle tous les salariés, postés, à la journée, qui veulent manifester leur soutien à un **rassemblement porte A à 13h30**. Une prise de parole sera organisée et vous serez consultés sur les suites à donner à cette agression.

**Seule votre action sera de nature à contrer la répression en marche contre la CGT et contre la liberté de se défendre pour les salariés.**